

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE

lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, qui aura lieu le lundi 4 mars 2024 à compter de 19h dans la salle de l'Hôtel de Ville située au 670, rue Principale à Piedmont, le conseil municipal statuera sur une demande d'usage conditionnel en vertu du Règlement numéro 807-11 et ses amendements sur les usages conditionnels, concernant les immeubles situés sur les lots numéros 3 922 793, 3 922 794 et 4 524 104 du cadastre du Québec, chemin des Conifères:

Cette demande d'usage conditionnel a pour objet de :

- Permettre l'implantation de 2 ensembles d'habitations unifamiliales contiguës comprenant chacun 7 logements en projet intégré dont la densité pour l'ensemble du projet intégré est de 23 logements à l'hectare, pour les immeubles situés sur les lots numéro 3 922 793, 3 922 794 et 4 524 104 du cadastre du Québec, chemin des Conifères.

Quiconque est intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à la présente demande lors de l'assemblée qui aura lieu le 4 mars 2024 à compter de dix-neuf heures (19h00) dans la salle de l'hôtel de ville située au 670, rue Principale à Piedmont ou en transmettant avant le 4 mars 2024 à 13 heures, ses commentaires par écrit à l'adresse courriel suivante : cpetrod@piedmont.ca

DONNÉ À PIEDMONT, CE 14^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2024.



Caroline Aubertin
Directrice générale et greffière trésorière